

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 24 JUIN 2024

Date de la convocation :
18 Juin 2024

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

EFFECTIF VOTANT : 11

L'an deux mille vingt quatre, le 24 Juin à 19 heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, Salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Étaient présents : Christophe BOUTHORS ; Daniel FORRIERES ; David HEGO ; Antoine HERMAN ; Mickaël LANCEL ; Céline MARELLI ; Sabrina MERY ; Véronique MEYER ; Francine SEDENT

Étaient absents : Raphaël CANTA ; Vincent WIART

Ont donné pouvoir : Damien BARDOUX à Mickaël LANCEL ; Roselyne HODIN à Céline MARELLI ; Jose-Manuel LERICHE à Sabrina CARDON

Quorum : oui

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

Objet de la délibération : Convention de prestation de services – Espaces verts – Année 2024

Délibération n°2024-17

Monsieur le Maire rappelle que l'entretien des espaces verts de la commune est fait par l'entreprise Viltard dont le siège est 1 rue de Caullery à Walincourt-Selvigny suite à plusieurs demandes de devis.

Monsieur le Maire propose de reconduire le contrat avec l'entreprise Viltard pour l'année 2024 pour un montant de 650€ HT par tonte.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

